

Formation continuée

Accréditation 21 unités
ID 462508

Le Collège Belge d'Ostéopathie



Le C.B.O. organise un cours post-gradué

Le TGO Viscéral

par Franz Buset D.O.

25, 26 et 27 Novembre 2022



Description du séminaire :

Basé sur le traitement général ostéopathique (TGO) anglo-saxon initié par J.M. Littlejohn, le traitement général ostéopathique viscéral selon Franz Buset (TGOVB) issu de la combinaison du TGO et du modèle ostéopathique viscéral de Franz Buset D.O. complète l'approche globale du patient à travers le tissu musculo-squelettique et viscéral.

En ce il intègre et met en relation le système primaire et secondaire dans leurs approches diagnostique et thérapeutique dans une séquence de manœuvres à grand bras de levier et de contre-appuis.

Toutes les manœuvres du TGO et du TGOVB seront décrites avec leur justification anatomique, la part principale étant réservée à la pratique pour que toutes les séquences soient comprises et intégrées dans leurs détails d'application.

Les prérequis sont une bonne connaissance de l'anatomie, et une expérience en ostéopathie viscérale, les confrères ayant déjà une pratique du TGO seront favorisés dans l'apprentissage, mais le cours s'adressent à tous les ostéopathes, y compris ceux pour qui le TGO sera une découverte.

Le cours complet sera dispensé en 2,5 jours, à l'issue desquels tous les participants seront capables de l'appliquer en cabinet dès le lendemain.

Lieu : Le Collège Belge d'Ostéopathie, avenue Hippocrate 91, 1200 Bruxelles

Prix : 470€ par séminaire dont 250€ d'arrhes

Conditions d'accessibilité :Le cours est réservé exclusivement aux ostéopathes D.O.

Inscription :

en renvoyant le talon au CBO ou par mail, secrétariat, avenue Hippocrate 91, 1200 Bruxelles,

par mail : info@c-b-o.org

Inscription effective après versement de 250€ d'arrhes avant le 20/03/2022 et le solde avant le 15/04/2022 au compte du CBO mention « cours Le TGO Viscéral »

Iban BE 25 0689 0368 6682 Swift GK CC BE BB.

NOM :

PRENOM :.....

ADRESSE :

.....
.....

Tél. :

E- mail.....

Le CBO se réserve le droit d'annuler le cours si le nombre de participants est insuffisant.